



DEMANDE DE COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

- La photocopie et l'original du document à certifier
- Photocopie de la carte consulaire
- Droit consulaire : 05 euros par exemplaire (Par chèque à l'ordre de l'Ambassade ou en espèces à payer uniquement auprès du Service Comptabilité de l'Ambassade)
- Une enveloppe timbrée à vos adresse et nom ou nom de l'hôte (en cas d'impossibilité de retrait)

Dépôt de demande: Lundi au vendredi de 10H00 à 13h30

Retrait de dossier : Lundi au vendredi de 14H00 à 16h00

Délai de traitement: 24 heures pour compter de la réception du dossier complet et du paiement du droit consulaire

Email : serviceconsulaire.madagascar@gmail.com

Téléphone : 06 68 95 67 34